**Points évoqués lors du Conseil d’école n°1**

**Vendredi 6 novembre 2015**

**Ecole Claude Deruet – Villers les Nancy**

**Le compte rendu officiel sera établi par la directrice de l’école**

**Personnes présentes :**

Madame SMODIS, Directrice de l’école Claude Deruet

Monsieur AIRAUD, Adjoint délégué à la petite enfance et à l’éducation, aux affaires scolaires et aux activités périscolaires

Monsieur Castro, Service sport, éducation et jeunesse

L’équipe des enseignants, Ecole Claude Deruet

Les représentants des parents d’élèves, Association des Parents d’Elèves

**1 – Réglement intérieur**

Mme Smodis a fait mention de certains changements dans le règlement intérieur de l’établissement. Ce dernier sera affiché à l’entrée de l’école.

Points notables:

- Le programme d’enseignement a changé. Le corps enseignant va donc se réunir pour revoir le contenu des évaluations.

- Seules les personnes majeures et mentionnées par les parents peuvent récupérer les enfants à la sortie de l’école

- Rappel du principe de neutralité commerciale de l’école

**2 – Charte de Laïcité à l’école**

Les années précédentes, la Charte de Laïcité était affichée dans le hall d’entrée de l’école.

Cette année, conformément aux instructions ministérielles, la chartre sera distribuée aux parents. Après lecture de cette dernière, les parents devront la signer et retourner le coupon qui atteste de la prise de connaissance du document à l’enseignante de la classe. En cas de non signature, la directrice ou l’institutrice concernée devront engager le dialogue avec les parents

**3 – Collation à l’école**

Les parents s’interrogent sur l’organisation du goûter dans chaque classe et notamment sur la somme demandée en début d’année.

C’est la première année que chaque classe gère, de manière individuelle, la collation.

C’est donc une année de transition qui va permettre à chaque maitresse d’évaluer, en fin d’année scolaire, les dépenses faites. De cette manière, elles pourront réajuster la demande pour l’année prochaine. Aujourd’hui, les maitresses s’interrogent sur la possible redistribution du trop-perçu éventuel: il sera soit reversé aux parents ou réinvesti dans chaque classe.

Dans les classes de Mme Smodis et de Mme Gsell, les enfants reçoivent un goûter quotidiennement.

Dans les autres classes, une collation est proposée aux enfants qui le souhaitent dès leur arrivée, et des goûters sont organisés de manière ponctuelle autour de thèmes comme la semaine du goût, le sucré/le salé…

Dans la classe de Mme Polet, en fin de mois, un gâteau permet de fêter l’anniversaire des enfants du mois.

**4 – Restauration scolaire**

Concernant le nombre d’enfants de maternelle qui fréquentent la restauration scolaire, l’école Deruet est en vigilance rouge. L’effectif se situe entre 90 et 100 enfants.

La mairie se tient en alerte en cas d’augmentation de l’effectif et envisage un réarmement de la salle Deruet en vue de la rentrée de septembre 2016. Les équipements n’étant plus conformes aux exigences actuelles, il faudra investir dans du matériel de conservation et de chauffe.

Comme il s’agit d’un self à l’école primaire, l’effectif important est plus facile à gérer car les enfants viennent en flux continu.

Le niveau sonore est également une préoccupation de la municipalité, qui envisage l’installation d’un voile absorbant le son. Elle est en attente d’un devis.

**5 – Questions diverses des parents**

*- Comment est-il possible de savoir comment se passe le temps de cantine pour notre enfant?*

Tout d’abord, les animateurs de la garderie du soir sont également présents pendant le temps de midi, il ne faut pas hésiter à leur demander soit le matin soit le soir (Dès 16h30) à la garderie.

Référent périscolaire: Mohammed El Mazioua

- *Problème de stationnement aux abords de l’école:*

Les places de parking près de la cantine sont normalement interdites mais une tolérance d’utilisation a été arrêtée de 8h à 9h et de 16h à 17h, uniquement les jours d’école.

De plus, les peintures au sol ont été récemment refaites, offrant ainsi plus de places sur le bas de la rue des écoles.

Les réponses aux questions plus précises posées par certains parents leurs seront apportées personnellement.